

Avis de constitution

SOCIETE « ATLANTIQUE ELECTRICITE GENERALE BTP » en abrégé «
AEG BTP »

Siège Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
ZONE 2, Lot NEANT, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 21/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATLANTIQUE ELECTRICITE
GENERALE BTP » en abrégé « AEG BTP »

Objet : - ELECTRICITE COURANT FORT
- COURANT FAIBLE
- FOURNITURE DE CONSOMMABLES BTP
- PLOMBERIE
- MENUISERIE
- MACONNERIE
- TELECOM
- FROID
- PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
ZONE 2, Lot NEANT, Ilot NEANT

Dirigeant(s) M LOUGBEGNON GBETOHO ADRIEN CODJO
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12706 du 09/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75440/GTCA/RC/2024 du 09/12/2024

